Élections Législatives - 23 Novembre 1958

1ère Circonscription de Loire-Atlantique

Electrices, Electeurs,

La consultation électorale à laquelle le Pays est appelé s'ouvre dans des circonstances exceptionnelles. Une rupture a été consommée le 13 mai et c'est une construction nouvelle qu'a réalisée le referendum du 28 septembre.

PENDANT DES ANNÉES, nous avons assisté :

— à la paralysie progressive des institutions due à la confusion des pouvoirs et à l'instabilité des gouvernements,

— aux humiliations imposées à la France par l'absence d'une politique cohérente, à la dislocation — malgré d'héroïques sacrifices — de ce qui fut notre empire et dont on ne sut pas faire l'Union Française,

— à des tentatives courageuses de stabilisation de la monnaie, des réalisations sociales généreuses, compromises les unes comme les autres par le manque de continuité indispensable à leur efficacité.

C'ÉTAIT LE « SYSTÈME » !

Mes amis et moi n'avions pas participé à sa mise en place, puisque, contre les tenants du tripartisme, nous avions combattu presque seuls la Constitution de 1946 et le régime d'assemblée.

ELUS POUR CONTRIBUER A EN SORTIR,

Refusant toujours d'être des hommes de partis, jaloux de notre liberté de vote, c'est-à-dire de notre dignité d'élus,

— nous avons mené un combat incessant par une réforme valable des institutions. La nouvelle constitution a suscité des conversions tardives ; on ne peut que s'en féliciter mais on est en droit de rappeler une lutte de dix années : **nous n'avons pas été les ouvriers de la dernière heure.**

— **nous n'avons jamais accepté les abandons** systématiques ou résignés. J'ai personnellement dénoncé l'incohérence d'une politique de démission nationale incapable des indispensables reconversions. J'ai condamné et refusé de ratifier les illusions des accords de Genève les faux semblants des conventions franco-tunisiennes et des accords franco-marocains.

— associés aux tentatives de redressement financier, nous avons lutté contre les abus du capitalisme d'Etat, pour la sauvegarde du pouvoir d'achat des travailleurs et des classes moyennes, **contre une politique de facilité** qui, en amenant la dévaluation de la monnaie, a augmenté la peine des plus déshérités.

Devant la gravité du drame algérien, nous avons sacrifié préférences et intérêts politiques pour soutenir tous ceux qui, face au défaitisme, ont voulu assurer **la permanence de l'union de la France et de l'Algérie.**

Les Indépendants, qui ont toujours pensé que la nation ne pouvait pas être coupée de son armée, se sont associés au sursaut national dont elle a donné le signal. Mes amis et moi-même avons tout fait **pour PERMETTRE AU GÉNÉRAL DE GAULLE** de jouer le rôle d'arbitre qu'il pouvait seul assumer, **DE REPRENDRE EN MAIN LES DESTINÉES DE LA NATION ET DE REFAIRE L'UNITÉ FRANÇAISE.**

Depuis six mois, le Général de Gaulle, opérant un redressement spectaculaire, a redonné l'espoir au Pays. Il a réaffirmé au monde la volonté d'Indépendance de la France et sa décision de **solutions réalistes et conformes à sa dignité.** Les nouvelles institutions **doivent assurer au Pays la Liberté, à l'Etat l'autorité,** et ouvrir **à la nation** des perspectives de progrès et de paix.

L'avenir sera ce que nous le ferons. Il importe maintenant de le **préparer** dans le respect de **la volonté de renouveau** qui s'est affirmée, mais aussi SANS CONCESSION A AUCUNE ÉQUIVOQUE.

Je vous propose d'y contribuer :

DANS LA FIDÉLITÉ AUX PRINCIPES ET OBJECTIFS NATIONAUX qui ont toujours guidé l'action que vous m'avez donné mandat de mener :

— concours fervent pour la Rénovation du Pays à tous ceux qui ne désespèrent jamais de la France, contre les saboteurs de la Patrie, les fanatiques du reniement et les techniciens de l'abandon.

— DÉFENSE DES LIBERTÉS PERSONNELLES, FAMILIALES, PROFESSIONNELLES, SOCIALES ET POLITIQUES,

et, notamment, poursuite de l'action que j'ai pu mener comme Secrétaire Général de l'Association Parlementaire pour la **Liberté de l'Enseignement,** pour la reconnaissance effective du droit des parents au libre choix et du droit des maîtres qualifiés de l'enseignement libre, service privé d'intérêt national, à un traitement décent.

— ÉTABLISSEMENT DE LA SÉCURITÉ ET DE LA PAIX
par la consolidation de l'alliance atlantique et l'union dans l'indépendance de toutes les démocraties occidentales,
par la participation française à la construction européenne qui réclame demain la préparation fiscale et sociale de notre économie à l'entrée dans le Marché Commun.

— ORGANISATION DE LA COMMUNAUTÉ FRANCO-AFRICAINE née d'un consentement libre et mutuel qui doit être la chance de tous les partenaires et dont la réalisation constitue un devoir à l'égard du monde libre.

— SOLUTION FRATERNELLE DE LA CRISE ALGÉRIENNE.

POUR UNE RÉNOVATION ÉCONOMIQUE DANS LE PROGRÈS SOCIAL

qui exige la poursuite du **REDRESSEMENT FINANCIER** que le Général de Gaulle a confié au Président Pinay, dès son arrivée au Pouvoir :
Arrêt de l'inflation,
Desserrement de la pression fiscale ; les Indépendants réclament une fiscalité souple de détaxation en fonction de l'utilité économique (investissements) ou de l'utilité sociale, et l'égalité devant l'impôt.
assainissement de la gestion de l'Etat,
encouragement et garantie de l'Epargne.

— qui doit permettre **l'EXPANSION ÉCONOMIQUE** pour assurer l'avenir du « pays le plus jeune d'Europe »,
par la suppression des entraves et des charges qui freinent, initiatives, production et échanges,
par la défense de la libre entreprise contre l'intrusion étatique,
par la modernisation et l'expansion de l'industrie et de l'artisanat,
par l'équilibre de la balance commerciale que doit permettre l'encouragement à l'exportation,
par une politique de décentralisation et de développement régional.

— qui, seule, peut garantir la **JUSTICE et la PROMOTION SOCIALE**
par LE PLEIN EMPLOI DU PLUS GRAND NOMBRE et l'institution de l'assurance chômage,
par le maintien des AVANTAGES SOCIAUX acquis aux travailleurs, la revalorisation des prestations familiales, des retraites vieillesse, et le respect des droits des Anciens Combattants, sinistrés et victimes de la guerre,
par une réforme de l'enseignement, de l'orientation et de la formation professionnelles, offrant A CHAQUE JEUNE SA CHANCE,
par un effort exceptionnel en faveur du LOGEMENT, notamment construction populaire familiale et immeubles locatifs à petits appartements pour jeunes ménages.

ELECTRICES, ELECTEURS,

La confiance que vous n'avez cessé de m'apporter m'a permis, depuis 1947, dans l'exercice de mon mandat de Conseiller général, puis au sein de l'Administration municipale en ma qualité d'Adjoint au Maire, de prendre la mesure exacte des problèmes propres à notre circonscription.

Je crois avoir été conscient des urgences essentielles, en m'employant à contribuer à l'équipement sanitaire et scolaire, à la réalisation de ce qui sera demain l'Université de Nantes, - en m'efforçant d'apporter un concours efficace aux Organismes publics et privés de construction, - en essayant de contribuer, par des contacts avec les Syndicats et les Comités d'Entreprise, à protéger les travailleurs menacés par le chômage et la récession économique, - en travaillant au développement des relations commerciales de Nantes, notamment avec les Antilles et l'Afrique Noire, - et en m'associant aux efforts poursuivis pour assurer l'avenir de notre Cité par **l'implantation d'entreprises nouvelles.**

C'est à ces fins que j'entends continuer à travailler.

Croyant avoir défendu sans sectarisme, mais sans faiblesse, les idées que vous aviez approuvées, les causes que vous m'aviez confiées, avoir servi l'intérêt général et contribué par mon action et mes votes au renouveau, j'ai confiance en votre verdict.

Je fais appel à tous ceux qui sont FIDÈLES A LA TRADITION NATIONALE pour que, dans sa grandeur retrouvée,

VIVE LA FRANCE !

VIVE LA RÉPUBLIQUE !

Michel RAINGEARD

Ancien Professeur de l'Enseignement secondaire
Adjoint au Maire de Nantes
Conseiller général du 2e Canton
Député sortant
RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT
(Centre National des Indépendants)

Remplaçant éventuel :

Docteur Jean FORTINEAU

Conseiller général du 1er Canton

Imp. du Commerce — NANTES